



Des étangs dans la forêt

En Avesnois, nature et industrie sont intimement liées. Si le sol possède des richesses, encore faut-il pouvoir les exploiter. Si le paysage se révèle un obstacle, l'homme finit toujours par le surmonter. A l'image de ce constat, le site des Etangs des Moines honore d'une certaine façon, ces hommes d'église qui contribuèrent au développement de l'industrie métallurgique dans ce coin du département, en maîtrisant l'eau.



Etang des Moines à Fourmies.

également une chapelle « Notre Dame du Bois », dédiée à la Vierge.



Etang des Moines à Fourmies.



Etang des Moines à Fourmies.

C'est, en effet, en 1696, à la demande des habitants de Fourmies, que trois étangs sont creusés, afin de pourvoir en eau le moulin à céréales appartenant à l'Abbaye de Liessies. En contrepartie de l'entretien des digues et des vannes, les moines percevaient des revenus provenant de la pêche et de l'exploitation des bois et du fer destiné aux forges. Le site conservera sa vocation industrielle jusqu'au XX^e siècle. En face du premier étang, les moines édifièrent

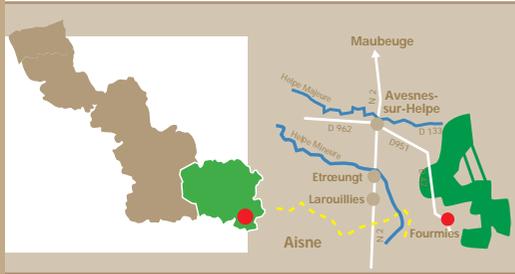
Aujourd'hui la nature a repris ses droits. Les Etangs des Moines sont devenus un lieu de détente et de loisirs. Des plaines de jeux sont installées pour les enfants. Profitez d'une balade à pied, à cheval ou en VTT, pour découvrir, dans le massif au cœur de la forêt domaniale de Fourmies, deux chênes plusieurs fois centenaires ; nommés « les Jumelles », ils ont une particularité : ils sont siamois ! Encore une farce de la nature... !



Les Chênes Jumelleux.

à PIED dans le NORD

Avesnois



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Anor :

Découverte des forges disparues sur rendez-vous (03.27.59.50.97).

Fourmies :

Ecomusée de la Vie Sociale et de la Vie Sociale (03.27.60.66.11).

Ohain :

Verger biologique (03.27.60.22.19).

Trélon :

Atelier-Musée du verre en saison (03.27.59.71.02).

Wallers-Trélon :

Ecomusée - Maison de la Fagne (03.27.60.66.11).

Office National des Forêts :

Circuits guidés en forêt (03.20.74.66.10).

Parc Naturel Régional de l'Avesnois :

Découverte Nature et sorties guidées thématiques (03.27.77.51.60).

Manifestations annuelles

Anor :

« La Forêt Enchantée » en août (03.27.60.11.18).

Fourmies :

Grand Prix cycliste professionnel en septembre (03.27.59.69.81), Fête du Textile en septembre (03.27.60.66.11).

Trélon :

Fête de la Saint-Pansard en mars (03.27.57.08.18), Fête de la Saint-Laurent fin août (03.27.59.71.02 ou 03.27.60.66.11).

Wallers-Trélon :

Fête de la Pierre en mai (03.27.59.70.17).

Wignehies :

Fête du Printemps en mai (03.27.60.09.47).

Avesnois :

« Kiosques en fête du 1^{er} au 30 juin » (03.27.77.51.60), Portes ouvertes chez les producteurs fermiers en juillet (03.27.61.48.48).

« RDV Nature et Patrimoine »

Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT Nord.

Renseignements

Office de Tourisme de Fourmies : 03.27.59.69.97.

Office de Tourisme du Pays de Trélon : 03.27.57.08.18.

Parc naturel régional de l'Avesnois : 03.27.77.51.60.

Pays d'Accueil Touristique de l'Avesnois : 03.27.61.48.48.

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Chañillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord

à PIED dans le NORD

Avesnois



N° 19

Les étangs des Moines Fourmies (4 km - 1 h 20)



Etang des Moines à Fourmies.

1

Randonnée Pédestre
Les étangs des Moines :
4 km

Durée : 1 h 20

Départ : Fourmies, les étangs des Moines

Balisage jaune

Carte IGN : 2808 Ouest



Eupaboire chanvrine.

2

L'avis du randonneur :

Le parcours à découvrir en famille est jalonné de panneaux illustrant l'exploitation de la forêt et son patrimoine au fil du temps. La FFRP a édité un topoguide qui regroupe 26 balades familiales, courtes, ludiques et pédagogiques ; celle-ci en fait parti.



Conseil Général
Département du Nord

Rédactrice : Aline Ackx - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1, 3 : P. Houzé ; 2 : G. Lemoine ; 4, 5, 6 : P. Cheuva.

Les étangs des Moines

(4 km - 1 h 20)

Départ : Fourmies, les étangs des Moines.

Certaines portions de l'itinéraire sont communes avec un autre sentier thématique (balisé en vert) et comportent des panneaux « les moines de Liéssies et Fourmies », « le moulin » et « la Haye de Fourmies » forestier.

1 Sur la berge opposée au restaurant, longez le 3^e étang. Croisez les panneaux « les moines de Liéssies et Fourmies », « le moulin » et « la Haye de Fourmies ».

2 Passez à gauche entre le 3^e et le 2^e étang puis grimpez en face dans le sous-bois. Un panneau indique « les Jumelles ». Après les bornes « l'exploitation du sous-sol » et « le rôle préindustriel de la forêt » continuez tout droit et rejoignez les « Jumelles », deux chênes proches nés vers 1785 dont les troncs ont fusionné. A l'intersection suivante, prenez à droite (« la forêt : lieu d'activités ») et descendez au 1^{er} étang. Virez à gauche.

3 Empruntez à droite la passerelle puis obliquez sur la gauche. Rejoignez la chapelle Notre-Dame du Bois. Deux panneaux commentent sa lointaine origine. Continuez tout droit puis suivez à gauche la route forestière (du Trou Colette) macadamisée

sur 350 m puis bifurquez à gauche sur le sentier. 500 m plus loin, aboutissez à une seconde route forestière (Route Forestière des Etangs des Moines).

4 Prenez à gauche sur 400 m puis pénétrez à droite dans le sous-bois. Bien suivre le balisage. A l'intersection, à l'arrière de l'hôtel, descendez à gauche et retrouvez à droite le parking.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 150 300 m

A

B

C

D

E

F

G

1

2

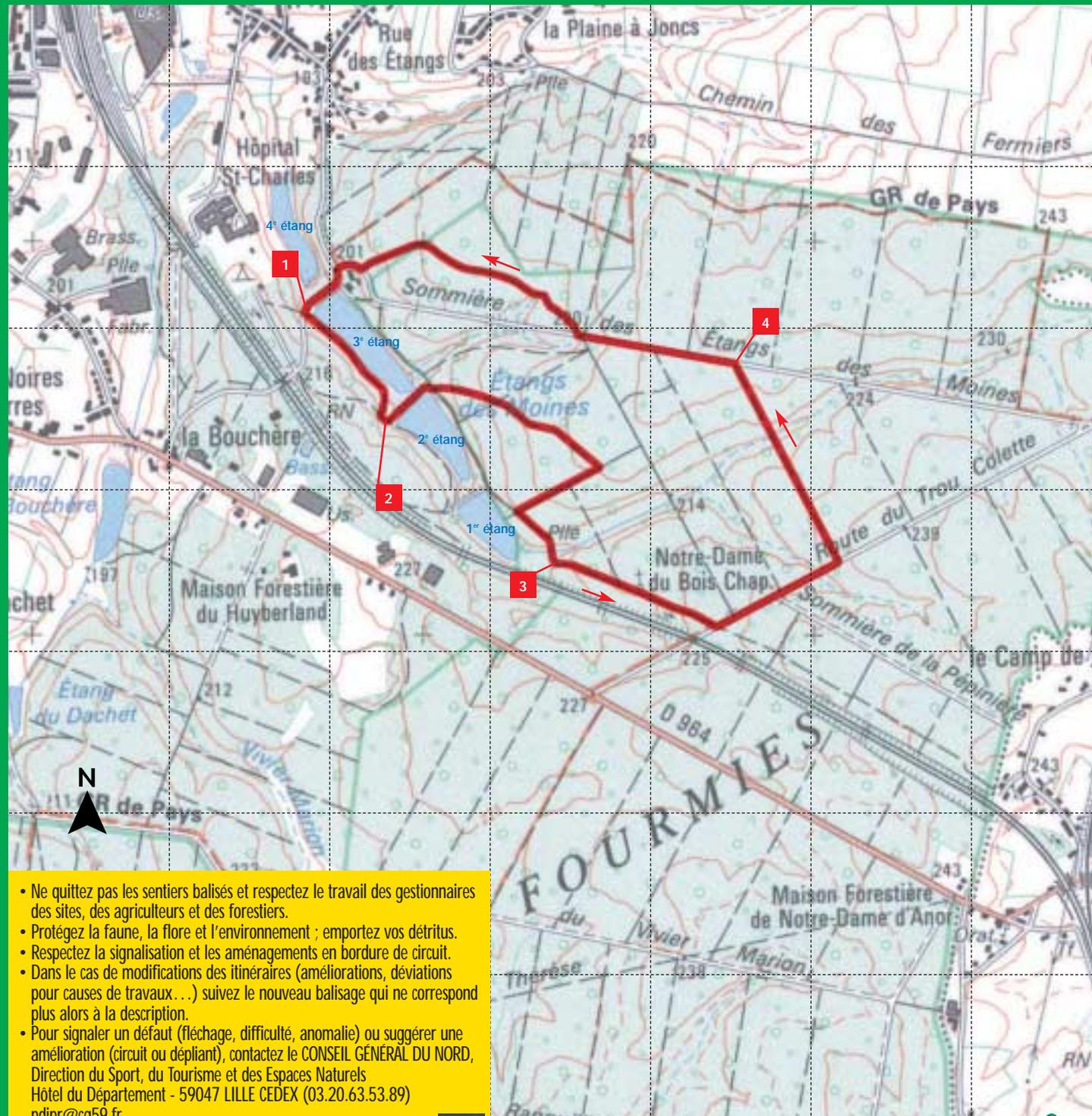
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos débris.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

